



La Lettre confédérale

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT CGC

www.cfecgc.org



©deroubaix

carole.couvert@cfecgc.fr

Cher(e) collègue,

Le processus de remise à plat de la fiscalité, initié par le gouvernement, semble s'inscrire dans la durée avec des premières annonces attendues avant l'été pour un débat dans le cadre du projet de loi de finances 2015 qui démarrera à la rentrée de septembre.

Notre délégation CFE-CGC a tenu à rappeler au Premier ministre que nous jugerons cette concertation sur des actes, des annonces concrètes et non sur des promesses.

Nous avons ainsi précisé qu'il est hors de question que cette réforme se fasse à prélèvements constants. C'est une occasion unique pour le gouvernement de redonner enfin du pouvoir d'achat aux classes moyennes que nous sommes. Cette classe moyenne sur laquelle le gouvernement s'acharne depuis un an et demi.

Aujourd'hui, nous ne sommes pas assez riches pour nous exiler fiscalement et nous ne sommes pas assez pauvres pour bénéficier de retours de la solidarité nationale, alors que nous sommes les principaux contributeurs. Ce déséquilibre qui s'accroît un peu plus chaque jour depuis un an et demi doit cesser maintenant.

Avec cette concertation fiscale, le gouvernement, s'il en a la volonté politique, peut envoyer un signal fort aux salariés que nous représentons. Encore faut-il qu'il le veuille ! Et c'est ce que nous allons pouvoir juger concrètement.

Nous avons donc présenté nos points non-négociables et nos propositions que nous avons préalablement validés à l'unanimité avec vos fédérations professionnelles dans nos instances.

- Nous refusons la fusion de la CSG et de l'impôt sur les revenus.
- Nous refusons que la taxe d'habitation soit calculée en fonction de vos revenus car, avec ces deux mesures, votre facture fiscale serait encore plus lourde !
- Nous refusons aussi le prélèvement à la source car votre employeur n'a pas à connaître la situation fiscale de votre ménage, cela pourrait vous être préjudiciable au moment des négociations pour votre augmentation individuelle ou concernant votre part de rémunération variable.

Nous avons rappelé et redéveloppé notre :

- proposition de cotisation sociale sur la consommation pour financer différemment la protection sociale,
- souhait de mise en place d'un socle fiscal et social au niveau européen afin de lutter contre le dumping social et les délocalisations,
- volonté de revoir l'assiette de l'impôt sur les sociétés afin que les TPE et PME puissent embaucher davantage et qu'elles puissent avoir des politiques salariales dynamiques,
- exigence d'une fiscalité claire, simple et stable qui repose sur l'équité.

Nous attendons du gouvernement une vision et un projet économique et social pour la France dans cinq ans, dix ans, quinze ans afin que nous puissions sortir de la crise que nous connaissons aujourd'hui.

C'est sur la base de ce projet, de cette vision, que nous parlerons ensuite financement. Le Premier ministre nous a renvoyé aux travaux en cours du Commissariat général à la stratégie et à la prospective. Encore une fois, le problème n'est pas pris par le bon bout ! Imaginez une entreprise dans laquelle vous parleriez budget avant de parler stratégie ! Ce serait une hérésie totale et l'entreprise mettrait rapidement la clé sous la porte. Eh bien, cette concertation fiscale nous donne le même sentiment !

La CFE-CGC sera vigilante, exigeante et déterminée tout au long du processus de concertation fiscale.

STOP AU MATRAQUAGE FISCAL DES CLASSES MOYENNES !

La balle est maintenant dans le camp du gouvernement.

Carole Couvert
Présidente CFE-CGC

Économie

CONSOMMATION EN BERNE



Alain Giffard :

Alerte rouge sur la consommation des Français, pour deux raisons essentielles : une évolution des salaires très -beaucoup trop serrée et des dépenses obligatoires de plus en plus importantes (loyer, énergie, impôts). L'effet de ciseaux est dévastateur ! La faible évolution des salaires semble inéluctable aux yeux de quelques économistes qui estiment que les entreprises doivent reconstituer leur marge, y compris, voire essentiellement au détriment de la masse salariale. S'il paraît indispensable de reconstituer les marges des entreprises, il est tout aussi indispensable de ne pas casser le seul moteur de la croissance française depuis quinze ans : la consommation des ménages. Sans consommation, pas d'évolution favorable des chiffres d'affaires et, sans cette évolution positive, il est illusoire d'envisager une reconstitution des marges. La CFE-CGC préconise de reprendre le problème à la base. Comment créer de la valeur ajoutée ? Par exemple, en innovant, en créant une offre attractive, en proposant des produits de meilleure qualité. C'est à ce prix que l'on peut envisager une évolution favorable de la valeur ajoutée. Une fois créée, il faudra mettre en place un partage équitable entre reconstitution des marges et évolution positive de la masse salariale.

alain.giffard@cfecgc.fr

Formation professionnelle

BLOCAGE PATRONAL



Dominique Jeuffrault

Il faut maintenant que le patronat soit responsable et fasse les démarches nécessaires pour trouver une solution sinon, il portera la responsabilité de l'échec de cette négociation. Il faut bien constater, au sortir de la séance du 5 décembre, que les négociations sont dans l'impasse et que la date du 12 décembre pour la conclusion théorique se rapproche à grands pas. Ce blocage provient d'un désaccord entre la CGPME, le MEDEF et l'UPA sur le financement de la mutualisation accordée aux TPE et PME qui verraient leurs fonds se réduire de façon drastique suite à la proposi-

tion du MEDEF et de l'UPA de supprimer pour les entreprises de plus de dix salariés l'obligation légale de 0,9 % qui finance le plan de formation et, en partie, cette mutualisation. Le MEDEF et l'UPA ont présenté un nouveau projet qui élargirait le périmètre du financement des entreprises jusqu'à cinquante salariés et contribuerait à une mutualisation renforcée. Cette proposition est encore jugée insuffisante pour rallier l'ensemble des acteurs sociaux et infléchir la position de la CGPME. Le nouveau projet confirme la proposition d'une contribution unique de 0,8 % de la masse salariale des entreprises de dix salariés et plus (0,55 % sinon), mais il introduit le maintien d'un financement du plan de formation pour les entreprises de dix à quarante-neuf salariés. La CGPME réclame d'autres plafonds... La réunion du 5 décembre a cependant permis de fixer les points de consensus : Compte personnel de formation (CPF), conseil en évolution professionnelle, gouvernance... Et la CFE-CGC se réjouit de voir prise en compte sa requête sur la spécificité des porteurs de handicap, notamment par un abondement du CPF.

dominique.jeuffrault@cfecgc.fr

Europe

LUTTER CONTRE LA FRAUDE SOCIALE



Christophe Lefevre

Membre du Comité de dialogue social européen et international, la CFE-CGC, après avoir rencontré Michel Sapin, lundi 9 décembre, s'est montrée favorable à la position du gouvernement sur la lutte contre la fraude à l'emploi non déclaré. Il s'agit de mettre en place la responsabilité du donneur d'ordre (dans le secteur du BTP, sur 87 entreprises contrôlées, 47 % ne déclaraient pas les travailleurs étrangers). Et d'obliger les entrepreneurs de main-d'œuvre étrangère à produire les mêmes documents que pour des employés français. Si certains gouvernements comme la Pologne sont opposés à ce qu'ils considèrent être un frein à l'entrepreneuriat, d'autres ont compris les dégâts causés par la fraude et le dumping social sans parler des conditions d'exploitation... La CFE-CGC est allée plus loin : si le volet sanction doit être mis en place, il doit être efficace et rapide. Ne pas remédier aux trois ans d'attente pour avoir une audience aux prud'hommes ou ne pas renforcer le contrôle des inspections du travail rendra vain la lutte contre un système organisé. La CFE-CGC a

rappelé au ministre que cette lutte passe par la mise en place d'un serpent fiscal et social européen qui visera notamment la convergence des taux d'impôts sur les sociétés, l'instauration d'un salaire minimum, une couverture santé-retraite, des droits à l'assurance chômage... Un socle social que le ministre appelle aussi de ses vœux. Le Marché commun doit être capable de promouvoir autre chose que le libre échange des biens et des services et Michel Sapin nous a assurés en faire son fer de lance pour les prochains conseils de l'Europe.

christophe.lefevre@cfecgc.fr

Europe ASTREES

La CFE-CGC vient d'adhérer à l'Association travail, emploi, Europe, société (ASTREES) qui traite des conséquences sociales des mutations économiques et sociétales, conjoncturelles et structurelles. Elle rejoint de nombreuses organisations (CFDT, CGT...), entreprises (Air France, AG2R...) et experts constituant un réseau national et international.

www.astrees.org



Bonnes pratiques

TÉMOIGNEZ !

La CFE-CGC est convaincue que la crise n'est pas une fatalité. Outre les propositions qu'elle avance pour s'en sortir, elle entend faire des entreprises «qui marchent» des exemples à suivre afin de les inscrire dans une spirale vertueuse. Militant(e)s et adhérent(e)s sont donc appelés à faire «remonter» à la Confédération les bonnes pratiques dont ils ont connaissance (relocalisation, embauches, qualité de vie...) afin de valoriser les actions positives tel que cela a été annoncé au congrès de Saint-Malo. Une manière aussi pour la CFE-CGC d'être actrice du changement.

Adressez vos témoignages sur :
presse@cfecgc.fr



<http://handiblog.cfecgc.org>

Réforme fiscale **LES CHIENS DE GARDE DE L'ENCADREMENT**

Dès l'annonce du Premier ministre, le 19 novembre, d'un projet de remise à plat du système fiscal pour 2015 et du maintien de la hausse de la TVA au 1^{er} janvier 2014, la CFE-CGC a fait savoir ses impératifs : redonner du pouvoir d'achat aux classes moyennes, refuser «l'intégration du critère de revenus dans la taxe d'habitation», soutenir une «cotisation sociale sur la consommation» (Le Figaro, 25.11.2013). Au moment d'être consultée par le Premier ministre, Carole Couvert a espéré que le projet de réforme ne sera pas un simple «ripolinage» mais qu'il s'attaquera à «l'hydre fiscale», tandis qu'Alain Giffard, secrétaire national, rappelait un principe : «un bon impôt doit être simple, neutre et stable». (Les Échos, 25.11.2013). La présidente de la CFE-CGC a pu rappeler à Jean-Marc Ayrault qu'il existait des «lignes à ne pas franchir» : la CFE-CGC refuse la fusion de la CSG avec l'impôt sur le revenu, par exemple, car ce serait «une occasion de taper sur les classes moyennes» (TF1, 25.11.2013). Favorable au principe d'une réforme, la CFE-CGC n'en est pas moins inquiète : cette mise à plat ne doit pas être le prétexte à de nouvelles pressions sur les ménages et sur les entreprises, «nous serions vent debout en tant que représentants des classes moyennes». Inquiétude aussi quant à la méthode : «est-ce que cette concertation va avoir lieu du début à la fin» ou s'agissait-il simplement de «nous recevoir gentiment ?» (BFM Business, 25.11.2013). En tout état de cause, «nous serons les chiens de garde de l'encadrement», a lancé Carole Couvert (France Tv info, 25.11.2013).

Réforme fiscale **INVERSER LA TENDANCE**

La CFE-CGC a été consultée par le Premier ministre, le 25 novembre 2013, dans le cadre du projet de réforme de la fiscalité. Carole Couvert lui a exprimé son refus d'une fusion de la CSG avec l'impôt sur le revenu qui ne ferait «qu'alourdir la facture fiscale des classes moyennes». Pas question non plus d'admettre le prélèvement à la source, dont les effets peuvent «percuter les négociations salariales annuelles individuelles». La CFE-CGC espère que cette réforme se mettra «au service d'une vision, celle de la France que nous voulons dans dix ans». La présidente confédérale a souhaité que les représentants français interviennent à Bruxelles en faveur de l'instauration d'un «serpent social et fiscal européen» pour «mettre un terme au dumping social européen et aux délocalisations». Pour la Confédération, cette réforme doit être l'opportunité qui «inversera la tendance» en faveur du pouvoir d'achat des classes moyennes et non pas un simple «coup politique». (C^{qué} de presse, 25.11.2013).

Maladies professionnelles

THERMOMÈTRE DÉRÉGLÉ

Le Conseil d'État modifie profondément les critères nécessaires à la reconnaissance d'une maladie professionnelle. Il s'appuie sur des arguments «artificiels et inadéquats», proteste la CFE-CGC. Par exemple, le tableau des troubles musculosquelettiques se voit soumis à des éléments de preuves «contraignants et abstraits de situations de travail que l'on ne trouve que dans les laboratoires de doctes universitaires qui n'ont jamais vu la réalité professionnelle de près». Tout cela pour aboutir à des «réparations le plus souvent insignifiantes». La CFE-CGC craint une déstructuration du système qui ne vise qu'une «baisse du nombre de maladies professionnelles tout à fait artificielle et virtuelle», parce qu'on aura «dérégulé le thermomètre». Elle appelle à se mobiliser contre ce «détournement du régime» et exige «un système d'assurance du risque professionnel qui soit à la hauteur des préjudices réels» incluant les risques psychosociaux. (C^{qué} de presse, 29.11.2013).

Protection sociale **LOGIQUE GAGNANT-GAGNANT**

La Cotisation sociale sur la consommation (CSC) proposée par la CFE-CGC est relancée avec le projet de réforme de la fiscalité du gouvernement. La présidente confédérale estime à «3,5 milliards d'euros» le potentiel d'amélioration de la compétitivité induit par cette cotisation qui supprimerait les charges salariales sur la maladie. Une véritable «logique gagnant-gagnant» rappelée au Premier ministre (Populaire du Centre, 1.12.2013). <http://bit.ly/1eVFtmZ>

Travail dominical **NÉGOCIONS !**

La CFE-CGC accueille favorablement le rapport Bailly sur le travail dominical dans les commerces. Parce que «le dimanche n'est pas un jour comme les autres», la CFE-CGC demande l'ouverture d'une négociation interprofessionnelle. Elle entend que soit actée la particularité du dimanche et veillera au respect du principe du volontariat, y compris pour les salariés de l'encadrement qui devront avoir «le droit de dire non». La CFE-CGC négociera des «compensations salariales, en temps, en services» pour faciliter la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Elle souhaite que cette négociation aboutisse à «une seule règle par secteur d'activité pour mettre un terme à la concurrence déloyale entre établissements». L'objectif est aussi de «mettre un terme au millefeuille législatif existant afin de rendre le dispositif lisible et équitable» (C^{qué} de presse, 2.12.2013). **Le rapport Bailly : <http://bit.ly/1k6qNSr>**

Classes moyennes

NOUVELLE ATTAQUE

La Cour des comptes préconise un dé plafonnement du barème national de la Caisse nationale des allocations familiales pour amener «les familles bénéficiaires les plus favorisées à contribuer plus fortement aux dépenses des structures d'accueil.» Elle vise notamment le Complément de mode de garde (CMG) «attribué à toutes les familles quel que soit leur niveau de revenu». Pour Serge Lavagna, secrétaire national, «une fois de plus les classes moyennes sont pointées du doigt». Après la baisse du quotient familial, l'uniformisation du Complément du libre choix d'activité (CLCA), il s'agit d'une nouvelle «stigmatisation» qui touche à de rares prestations visant à la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Pour Serge Lavagna, «il est inacceptable que le seul droit consenti aux classes moyennes soit celui de payer des impôts, cotisations sociales et CSG».

Retraités

SOCIÉTÉ ET VIEILLISSEMENT

L'UNIR CFE-CGC a assisté au lancement, par le Premier ministre, de la concertation sur la loi d'orientation pour l'adaptation de la société au vieillissement, à laquelle elle va participer. L'UNIR rappellera sa revendication d'un «financement universel prélevé sur tous les revenus».

unir.cfecgc.org

WWW.CFECGC.ORG

MILITANTS, CONNECTEZ VOUS...

<http://intra.cfecgc.org>



Suivez l'actualité de la
CFE-CGC sur Twitter
@CFECGC

Boehringer

178 CROIX

L'intersyndicale de Boehringer Ingelheim (pharmacie), avec la CFE-CGC, a manifesté le 26 novembre dernier, devant le siège de l'entreprise à Paris. Pour protester contre un plan social injustifié, les militants ont planté 178 croix symbolisant autant de postes supprimés...



Janssen

PSE INJUSTIFIABLE

Le groupe pharmaceutique annonce un plan social non fondé, selon le syndicat CFE-CGC. Ce groupe a un résultat net 2012 de 10,5 milliards de dollars et sa valeur d'action a doublé en dix ans. Mais le PSE supprime 176 postes «dont 42 % des délégués médicaux et directeurs régionaux, dont la fonction première est la bonne information des professionnels de santé». L'intersyndicale mobilise pour le 10 décembre prochain contre des «licenciements économiques orchestrés par une entreprise bénéficiaire».

EADS

ALERTE !

La CFE-CGC d'EADS, avec l'intersyndicale, vient d'écrire au Premier ministre. Elle l'alerte sur les projets de réduction d'effectifs alors qu'«un groupe comme EADS peut légitimement se réorganiser pour préparer les enjeux futurs mais à la seule condition de préserver les emplois et la situation sociale des personnels». D'autant que l'entreprise se porte bien avec un bénéfice de 2 milliards d'euros en 2012 et un carnet de commandes d'environ 650 milliards ! L'intersyndicale appelle l'État, actionnaire, à s'impliquer en étant «exigeant sur l'évolution du groupe EADS».

IRES

INQUIÉTUDE

La situation de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) est «dramatique» selon les syndicats : baisse des subventions et des effectifs, chute de production... Ils appellent l'État à «tenir son engagement vis-à-vis de cet institut» (AFP, 12.11.2013).

La Lettre confédérale

Vous préférez recevoir La Lettre par mél ?
Adressez votre demande à : micheline.texereau@cfecgc.fr

REPRÉSENTATIVITÉ

Chez **Aluminium Dunkerque**, la CFE-CGC se voit confirmée première organisation syndicale de l'encadrement avec 64 % chez les TAM et 61 % chez les cadres. Elle compte 6 élus au CE (100 %) et 4 chez les DP (75 %). À la direction de la **Sûreté opérationnelle du courrier à La Poste**, la CFE-CGC est le premier syndicat tous collèges confondus avec 36,42 % des voix.

Routiers

SALAIRES ET CONGÉS

La CFE-CGC du transport routier est associée aux mouvements de protestation des routiers contre la dégradation sociale du secteur. Elle demande une augmentation de 5 % des salaires conventionnels et le maintien du congé de fin d'activité pour les conducteurs.

www.snatt-cfecgc.fr

Mory Ducros

LIQUIDATION

L'actionnaire du groupe Mory Ducros (transport) annonce que l'entreprise est en cessation de paiement. 7 200 salariés et sous-traitants sont «sur le carreau», constate la CFE-CGC. Celle-ci demande l'implication des organisations patronales du secteur pour que l'entreprise ne soit pas «pillée». Elle en appelle au gouvernement pour veiller à la qualité d'un éventuel repreneur.

Orange

DÉMANTÈLEMENT

Après la Suisse, l'Autriche, Orange annonce la vente de son entité en République Dominicaine. La CFE-CGC du groupe dénonce une «politique de démantèlement (...) qu'impose l'État en exigeant des dividendes supérieurs aux bénéfices sur les quatre dernières années et en multipliant les taxes et impôts en tout genre». Le syndicat demande «l'arrêt du versement des dividendes puisque ceux-ci sont d'abord versés à des fonds de pension».

www.cfecgc-orange.org

Air France

ACCORD

La CFE-CGC du groupe est signataire du plan de départs volontaires du personnel au sol. Malgré des «engagements non tenus» de la part de la direction, le syndicat juge les mesures d'accompagnement «largement supérieures» à celles du projet initial. La CFE-CGC sera «beaucoup plus exigeante» sur les augmentations salariales et la flexibilité...

cfecgcaf.org



La CFE-CGC refuse que les classes moyennes et l'encadrement se fassent plumer.

Chaque militant de la CFE-CGC se bat au quotidien pour votre pouvoir d'achat !



La CFE-CGC lance une campagne pour la défense du pouvoir d'achat des personnels de l'encadrement.

Affiches et vidéo sont à télécharger :

<http://bit.ly/GQLkh7>



Fonctions publiques

TRACTS !

Education nationale, territoriale, hospitalière... trois nouveaux tracts sont déclinés pour «un syndicalisme qui fait des agents publics sa priorité».

À réclamer auprès de la fédération : www.fonctions-publiques-cfecgc.org

Emploi

INVERSION OU ILLUSION ?

La CFE-CGC se réjouit de voir une diminution du nombre d'inscrits à Pôle Emploi (-0,6 % en octobre dans la catégorie des personnes n'ayant exercé aucune activité au cours du mois). Cependant «d'autres réalités viennent tempérer notre enthousiasme», observe la Confédération : 7 contrats de travail signés au troisième trimestre sur 10 sont des CDD de moins d'un mois ! Par ailleurs, le nombre d'inscrits de plus de 50 ans à Pôle Emploi augmente de plus de 11 % sur un an. Dans la perspective des négociations de l'assurance chômage, début 2014, la CFE-CGC entend que soit préservé «le rôle d'amortisseur» de l'assurance chômage. Elle refusera de voir baisser les plafonds d'indemnisation : «ce n'est pas la baisse des indemnités qui résoudra le déficit du régime mais bel et bien la création d'emplois par une véritable politique de croissance !» (C^{qu}e de presse, 5.12.2013).



Sur www.cfecgc.org
Le podcast mensuel CFE-CGC



La Lettre confédérale

publication de la
Confédération française de l'encadrement CGC
59/63, rue du Rocher, 75008 Paris
Tél. : 01 55 30 12 12 – Fax : 01 55 30 13 13

Directrice de la publication :
Carole Couvert

Rédacteur en chef : Michel Ciesiolka
Assistantes : M. Texereau ; C. Escorza

Impression : STIPA

Commission paritaire : 1015 s 07570.

ISSN : 0753-0625 - Abonnement : 123 €
<http://www.cfecgc.org> - presse@cfecgc.fr

